

La République du Centre, 25 juin 2012

AILLANT-SUR-MILLERON

Nouvelle jeunesse pour le lavoir de 1892

Une loi promulguée en 1851 incitait les communes (moyennant subventions) à bâtir des lavoirs. Celui d'Aillant-sur-Milleron a vu le jour en 1892. Il y a six ans, des travaux ont été entrepris pour le rénover et en faire un lieu d'exposition.

Samedi, devant un public nombreux, un aréopage d'élus et sous le soleil, la restauration du lavoir et le remeandrage de la rivière Milleron ont été inaugurés.

Garder vivant le patrimoine

Françoise Filipiak, l'ancienne présidente du Lion's club, les conseillers généraux, sénateurs et élus locaux, ont pris la parole pour faire l'éloge du nouveau lavoir, exprimer les soutiens financiers, qui ont permis la rénovation, puis féliciter Lysiane Chauspuis, maître d'Aillant-sur-Milleron, de s'attacher à

garder vivant le patrimoine de sa commune.

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce aux financements émanant du Lion's club,

de donateurs privés, de la Fondation du patrimoine, du conseil général, du sénat, de la commune, du savoir-faire de l'entreprise de maçonnerie de Gilles

Boussange et de menuiserie de Claude Papuchon.

Le remeandrage a été piloté par le SIVL et financé à 80 % par l'agence de l'eau et 20 % par la région Centre.



AÉROPAGE. Les élus n'ont pas négligé cette inauguration. Ils sont venus en force à Aillant.